



CEIA, Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube

Le Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube (CEIA), permet de sensibiliser et de mettre en relation les acteurs économiques locaux publics et privés, dans le cadre de projets de territoire en écologie industrielle. Il vise à répondre aux enjeux d'un développement plus durable, c'est-à-dire créateur de richesses (emplois et innovation) et respectueux de la santé et de l'environnement.



Profil du territoire de déploiement

L'Aube est un département rural de 300 000 habitants dont les principales activités économiques s'articulent autour de l'agriculture (vignes, grandes cultures et betteraves) et de différents secteurs industriels comme le textile, l'agro-alimentaire, la métallurgie, la papeterie et les services.

La démarche d'écologie industrielle dans l'Aube est née en 2003 d'une initiative collégiale entre le Conseil général de l'Aube, l'Université de technologie de Troyes (UTT), quelques industriels aubois élus à la CCI et Aube Développement (agence de développement économique du département). Au départ, une étude sur le potentiel de synergie entre un groupe d'entreprises a été réalisée par une étudiante du DESS Ecologie industrielle de l'UTT afin de confirmer l'intérêt de ce type de démarche. Cette étude a notamment mis en avant la première synergie, toujours effective aujourd'hui, à savoir la synergie des sables de betteraves (Cf. description dans la partie Résultats).

Au démarrage, l'animation est principalement conduite par des étudiants stagiaires de l'UTT: trois se succèdent avec entre chaque, des moments de latence préjudiciables à la dynamique. Une proposition est alors faite de créer une association de Loi 1901 mais cette proposition est rejetée. Les parties prenantes souhaitent une structure souple et sans contrainte. En 2005, il y a alors le recrutement d'un coordinateur qui propose d'organiser l'engagement des parties prenantes dans le cadre d'une convention : cette convention réunit les trois chambres consulaires, l'UTT et le Conseil général. Les signataires de cette convention deviennent membres d'un Comité de Pilotage et des groupes de travail thématiques sont mis en place (synergies hydriques, valorisation énergétique, synergies des produits chimiques, synergies du textile, synergies des plastiques et réemploi de produits). Avec le recul, on pourra constater que l'approche thématique n'est pas nécessairement la plus efficiente parce qu'elle est difficile à faire vivre en petits groupes.

Afin de se développer et d'être davantage identifié auprès des acteurs publiques et institutions, c'est en 2008 que le Club se constitue en association de Loi 1901 avec 4 collèges : Collège des collectivités et institutions, Collège des entreprises, Collège des établissements d'enseignement et de recherche, Collège des représentations professionnelles. Cette nouvelle organisation donne lieu à 6 réunions par an : 4 réunion de Bureau et 2 Assemblées générales avec des échanges en moyenne tous les 2 mois. Il est intéressant de noter qu'à chaque AG, il y a une présentation ou une visite de site pour enrichir les échanges (présentation sur les certificats d'économie d'énergie, visite du bâtiment BBC et mise en œuvre de béton de chanvre local qui accueille l'office du tourisme, visite du bâtiment de la CCI qui est en BBC rénovation, présentation du projet PIVERT, etc.).

Aujourd'hui, le Club regroupe une vingtaine d'adhérents sans vocation à être beaucoup plus car il est complexe de mener des réflexions et échanger lorsque le tour de table est trop important. Comme le souligne l'animateur du Club, « ce qui est intéressant c'est d'avoir un noyau dur ». Néanmoins, tous les acteurs économiques du territoire sont les bienvenus.

Objectifs et ambitions

Naissance/ Historique

Le Club tel qu'il est aujourd'hui constitué a pour objectif de sensibiliser les industriels et les élus locaux au concept de l'EIT, de favoriser les échanges entre ses membres afin de repérer les synergies possibles et de faciliter leur mise en œuvre. Le Club permet finalement de mettre en commun les stratégies de développement des acteurs.

En cohérence avec ses objectifs et ambitions, le Club a organisé différents évènements de sensibilisation dont notamment le « Rendez-vous des décideurs » pour familiariser les entreprises à l'EIT et à l'utilisation du logiciel informatique en ligne de collecte des flux. Par ailleurs, le Club a organisé un voyage d'études sur deux jours pour donner à voir les bonnes pratiques d'autres entreprises, sur d'autres territoires.

Déroulement

En termes de fonctionnement, le Club organisait ses réunions initialement à l'UTT. Aujourd'hui, ces réunions se font de plus en plus sur les sites des membres et c'est chaque fois l'occasion de présenter leur activité et d'échanger de façon conviviale. A noter également, la participation du Club au projet COMETHE et au projet « SYNERGIE-TP ». Si le Club était restée sous sa forme informelle, ces participations n'auraient pas été possibles.

Par ailleurs, le CEIA est sujet d'étude dans le cadre de différents projets de recherche (EITANS, COMETHE, thèse de doctorat, etc.).

Organisation Gouvernance et jeu d'acteurs

En complément de la constitution en association, le Club se dote d'un coordinateur mis à disposition par le Conseil général de l'Aube, que l'on peut évaluer à 0,1 ETP. On s'aperçoit cependant aujourd'hui qu'il faudrait un personnel à temps plein pour

répondre pleinement aux exigences du Club. Chaque projet a ensuite son équilibre économique propre (réponse à AO/AAP, etc.).

Pour SYNERGIE-TP par exemple, le statut d'association leur a permis d'être membres du consortium et c'est ainsi qu'ils ont obtenu un budget pour réaliser le projet (rédaction guide, site internet, un stand, des déplacements en salons type Pollutec en 2011, etc.).

Concernant ses ressources, le Club a signé une convention de mise à disposition de moyens par l'UTT (hébergement, téléphone, etc.). Toutes les dépenses (déplacement, AG, site internet) liées au Club sont réglées par le biais des cotisations (budget d'environ 6000€/an). Pour les ressources humaines et en plus de la présence du Coordinateur, on notera que cinq stagiaires ont été pris en charge par le Conseil général et qu'un stagiaire a été pris en charge par le Club. Par ailleurs, trois ingénieurs de recherche (un de 3 ans et 2 de deux ans) ont eu le Club pour sujet d'étude (pour COMETHE et SYNERGIE-TP).

Les évènements particuliers sont soutenus spécifiquement, comme les Rencontres Francophones d'Ecologie Industrielle pour lesquelles le Club a obtenu 36 000€ de subventions de la part conjointement du Conseil général de l'Aube, du Conseil régional de Champagne-Ardenne, de la DREAL Champagne-Ardenne et du Grand Troyes. Le risque financier ayant été assumé, par convention, par Troyes Expo Cube / GL Events, gestionnaire du Parc des expositions de l'agglomération troyenne pour le compte du Grand Troyes.

Enfin, c'est le Conseil général de l'Aube qui a acheté l'outil expert « Presteo » d'inventaire de flux et l'a rétrocédé au Club.

Méthodes et outils

Financement

Pour l'identification et l'accompagnement dans la mise en œuvre des synergies, le Club utilise différents outils : il réalise des enquêtes de métabolisme, s'est doté de l'outil « Presteo » pour l'inventaire des flux qui est disponible en ligne pour les membres du Club via son site internet et permet de capitaliser des informations de manière organisée. Il est cependant peu utilisé (faute de temps, manque de données, difficulté à maintenir à jour, etc.).

Le Club organise également des groupes de travail sur des projets donnés (réunions, COPIL, etc.) et un certain nombre de réflexions sont portées à l'occasion des réunions du Bureau. Comme indiqué plus haut, il y a également eu l'achat du logiciel de représentation des flux « e!Sankey » qui a notamment été utilisé pour les projets COMETHE et SYNERGIE-TP.

En terme de résultat, les projets suivants ont été mis en place :

- La synergie des sables en fonctionnement depuis 2004 et dont le renouvellement du contrat se fait sur tacite reconduction. En substitution à une partie des sables de carrière utilisés dans son activité, Eiffage (ex Appia Champagne) utilise aujourd'hui les sables issus du lavage des betteraves de l'activité de Cristal Union.
- La mutualisation d'une unité de stockage logistique en froid positif et d'expédition: GJ Service Froid. Deux industriels de l'agroalimentaire de l'Aube ont mutualisé des capitaux et des investissements afin de développer une plate-forme logistique dédiée. Aujourd'hui, 5 entreprises font appel à cette société. Plus d'informations sur: http://gjservices.fr/
- La rocade Sud Est de l'agglomération troyenne réalisée entre 2005 et 2008, principalement avec des matériaux valorisés
- L'activité de régénération de solvants et d'alcools de Dislaub, issue d'un repositionnement stratégique de l'activité qui fabriquait initialement des alcools à partir de betteraves Cette nouvelle activité de distillation/régénération a permis de conserver les 80 emplois de l'entreprise et d'en créer 3 nouveaux. Plus d'informations sur : http://www.dislaub.fr/Presentation-767.aspx
- La valorisation énergétique des graisses de process de AT France. L'entreprise a installé une station de traitement
 de ses eaux usées et une unité de valorisation des graisses. Le brûlage de ces graisses permet de produire de la
 chaleur nécessaire à la cuisson des andouillettes offrant ainsi une autonomie énergétique de près de 30% vis-à-vis
 de la consommation de gaz et l'excédent de vapeur permet également la désinfection des canalisations de
 l'entreprise.

Le Club fait également diverses interventions sur sollicitations comme par exemple : les tables rondes de Tarn et Dadou, le groupe de travail Orée, les Rencontres des éco-maires de Fos Sur Mer, etc. Et de façon récurrente, le Club est membre du Conseil de Développement Durable du Grand Troyes (3 ou 4 réunions/an depuis 2012) et membre du Comité de Suivi de l'A21 de la ville de Troyes (depuis la concertation du programme et appui méthodologique, sur le volet production et consommation responsable). Le Club a participé à l'élaboration du Plan Climat du Département ainsi qu'à la participation à la concertation régionale sur la programmation 2014-2020 FEDER-FEADER-FSE « Smart Society Strategy ou S3 » pour intégrer l'El dans le schéma. Enfin, le Club a organisé les premières Rencontres Francophones de l'Ecologie Industrielle et Territoriale.

Concernant l'évaluation des actions mises en œuvre, il est possible d'avancer les chiffres suivants. Pour la synergie des sables : tous les ans en moyenne 12 000 t de sable (entre 6000 et 18 000t/an) sont économisés. Donc sur 10 ans cela représente 120 000 tonnes de sable économisées. Il faut cependant noter que cette synergie ne couvre pas tous les besoins.

Pour la Rocade Sud EST : - 420 000 € sur la facture du maître d'ouvrage¹ et 11 000 t de matières premières secondaires utilisées sur 38 000 t de matières dont 1000 t de sables issus de la production de betteraves (en sous couche des réseaux). Les résultats de l'ACV réalisée montrent des gains de 23 à 64% sur ce projet, comparativement à un cas standard.

L'unité de stockage logistique permet de remplir les camions à hauteur de 98% contre seulement 50% auparavant.

La réorientation de l'activité de Dislaub a permis de maintenir l'entreprise en activité et de préserver ses 80 emplois.

La valorisation des graisses d'AT France a fait baissé la consommation de gaz de 30%, avec l'intégration d'une blanchisserie industrielle pour les besoins de l'entreprise avec les excédants de vapeur produits par la chaudière.

Evaluation

Résultats/ Productions

¹ Il s'agit de la différence entre la proposition de base et celle à caractère environnemental (incluant la démarche d'écologie industrielle et territoriale) faites par le même opérateur, EIFFAGE TP EST CHAMPAGNE SUD, en réponse au marché public lancé par le CG10, maître d'ouvrage. La proposition intégrant l'écologie industrielle et territoriale était donc plus intéressante de 420 000 € que la proposition « standard », sans compter l'intérêt environnemental et social !

Freins et leviers

Parmi les freins, le CEIA constate la difficulté de dégager des ressources en temps pour une animation territoriale pérenne. Une autre difficulté réside dans la mobilisation des acteurs sur le long terme. Des leviers sont à trouver en terme de financements pour réaliser les actions et impliquer les acteurs du territoire qui font émerger les projets.

Etat actuel de la démarche

Le Club réfléchit aujourd'hui aux moyens de financer un animateur à temps plein, ou un mi-temps en support au coordinateur. A cet effet, l'emploi d'un chargé de mission a été acté pour quelques mois au cours du premier semestre 2014, en appui au coordinateur, pour sonder les membres, proposer une feuille de route et solliciter les partenaires afin d'avoir un financement pérenne.

Perspectives

La pérennité du Club se fera via un support à l'animation et des projets mobilisateurs.

Grégory Lannou information@ceiaube.fr 06 86 70 07 04